



FLASH INFO CSE EXTRAORDINAIRE D'AVRIL 2024

Remise du rapport d'expertise CEDAET

Mme GAKO en sa qualité de secrétaire CSE donne lecture :

« Tous les élus, membres du CSE de la CPAM du Havre, souhaitent en ce jour, le 9 avril 2024, la restitution de ce rapport pour risques graves et s'associent pleinement aux préconisations qui en découlent.

Le rapport d'expertise risque grave est en possession de la Direction du Havre et du RED ainsi que des membres élus depuis le 29 mars.

Après lecture de ce rapport, nous constatons sans étonnement l'existence réelle de risques psychosociaux, et alertons de nouveau la Direction sur le danger qui pèse sur les salariés de la CPAM du Havre.

Nous espérons que ce rapport ainsi que les préconisations permettront de faire prendre conscience à la Direction du climat de peur et du sentiment d'insécurité dans lequel nous évoluons et des conditions de travail dégradées.

Nous espérons qu'un débat constructif puisse s'ouvrir dans un dialogue social sain et qu'un plan d'action puisse être mis en place et suivi.

A l'issue de cette séance, nous souhaitons :

- ↪ La diffusion du rapport d'expertise intégral à l'ensemble des salariés de la*
- ↪ CPAM du Havre et RED (car la Direction est commune)*
- ↪ La diffusion du rapport d'expertise et PV à la CNAM et le conseil*
- ↪ La restitution à l'ensemble des salariés au cours de 2 réunions zoom d'1h30 le*
- ↪ 18 et 19 avril. »*

Les élus ont voté à l'unanimité la diffusion auprès des salariés du dit rapport. Vous trouverez en PJ PowerPoint du rapport. La version complète sera communiquée ces prochains jours.

Suite à la présentation du rapport par le cabinet d'expert, la Direction explique prendre en compte le diagnostic ainsi que les préconisations. Le document doit être présenté au CODIR pour échanger avec les pilotes, managers et qu'un plan d'action sera mis en place.

Un second vote des élus à l'unanimité e eu lieu. Ce vote porte sur la validation intégrale du rapport de CEDEAT